



« *Pôle Projections en Vexin* »

RAPPORT D'ÉVALUATION

ITINÈRE CONSEIL- ELISE CROVELLA



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets quatre territoires « Coordination pour l'insertion des jeunes dans le Val d'Oise » lancé en 2010 par le Ministère chargé de la jeunesse en partenariat avec le Conseil général du Val d'Oise.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



Intitulé du projet

Pôle Projections en Vexin (PPV)

Structure porteuse du projet

AVEC

18, rue de la Bastide – 95 802 Cergy-Pontoise

Personne en charge du projet : Catherine BENOIST, Directrice

Structure porteuse de l'évaluation

ITINERE Conseil

34, rue Jean Broquin – 69 006 Lyon

Personne en charge de l'évaluation : Elise CROVELLA, Consultante

Durée d'expérimentation : 16 mois

Date de remise du rapport d'évaluation : Juin 2012

Le projet Pôle Projections en Vexin (PPV) s'inscrit dans l'appel à projets 4 territoires, visant le développement du partenariat entre acteurs des territoires, en vue d'apporter aux jeunes ciblés une réponse mieux coordonnée et cohérente.

Le projet « Pôle Projections en Vexin », porté par la Mission Locale de Cergy Pontoise (AVEC) en étroite collaboration avec l'Espace Dynamique d'Insertion CESAME et l'association Vexin Insertion Emploi (VIE), devait permettre de « favoriser et mettre en œuvre la mobilité et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16/25 ans habitant le Vexin et sans solution à ce jour. »

L'évaluation du projet, qui a procédé par une approche essentiellement qualitative, permet de tirer les conclusions suivantes :

- Le projet Pôle Projections en Vexin comprend une réelle dimension expérimentale et partenariale. Sa plus-value pour le territoire sur lequel il s'est implanté apparaît indéniable, au regard du manque d'offre à destination du public jeune.
- La souplesse du projet et son caractère multidimensionnel ont permis de toucher une diversité de public, allant des jeunes présentant des difficultés multiples (sociales, de santé, d'insertion, etc.) et très éloignés de l'emploi mais également des dispositifs d'insertion, aux jeunes plus diplômés mais n'identifiant pas les relais pouvant les accompagner dans la construction de leur parcours vers l'emploi.
- Néanmoins, les porteurs du projet se sont heurtés à la difficulté de mobiliser le réseau d'acteurs locaux, par ailleurs peu impliqués sur les problématiques jeunesse, et in fine la difficulté à toucher les jeunes du territoire (difficulté à faire connaître l'action et à accrocher le public en l'absence de relais locaux suffisants). Cette difficulté a été renforcée par le calendrier de l'expérimentation, trop contraint pour déployer de manière complètement satisfaisante une action sur ce type de territoire.
- Enfin, l'arrêt des financements du projet lié à la fin de l'expérimentation apparaît particulièrement dommageable pour la dynamique initiée. Après près d'un an et demi d'expérimentation, des apports manifestes du projet sur les jeunes et le territoire sont en effet mesurables. Ces constats interrogent fortement l'intervention publique sous forme d'« expérimentations ». En effet, alors que le projet PPV a démontré tout son intérêt, celui-ci ne peut aujourd'hui être pérennisé.



Le projet Pôle Projections en Vexin (PPV) s'inscrit dans l'appel à projets 4 territoires. Trois autres projets sont par ailleurs mis en œuvre dans le cadre de cet appel à projets sur le territoire du Val d'Oise. Ils ont pour point commun de viser le développement du partenariat entre acteurs des territoires, en vue d'apporter aux jeunes ciblés une réponse mieux coordonnée et cohérente.

Le projet « Pôle Projections en Vexin », porté par la Mission Locale de Cergy Pontoise (AVEC) en étroite collaboration avec l'Espace Dynamique d'Insertion CESAME et l'association Vexin Insertion Emploi (VIE), doit permettre de « favoriser et mettre en œuvre la mobilité et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16/25 ans habitant le Vexin et sans solution à ce jour. » Le projet s'inscrit dans un territoire rural (le Vexin) du Nord-Ouest de l'Île de France, limitrophe avec l'agglomération de Cergy Pontoise. Ce territoire se caractérise notamment par une faiblesse de l'offre et de structures à destination des 16-25 ans, implantées sur le territoire. L'absence de propositions en direction de la jeunesse (hors cadre scolaire) constitue ainsi un élément de contexte majeur dans la mise en œuvre de cette action.

L'action s'est déclinée autour de trois phases opérationnelles :

- La première phase de structuration du partenariat devant permettre d'« identifier et d'être identifié des partenaires et des jeunes sans solution d'insertion sociale et professionnelle sur le territoire ». Celle-ci s'est déroulée sur la fin de l'année 2010. Elle a consisté en un important travail de mise en lien avec les acteurs locaux. Ces prises de contact se sont concrétisées par l'identification de personnes relais sur le territoire et la mise à disposition de locaux par les villes de Marines et Cormeilles et par un acteur associatif de Magny. Ainsi, on observe un important travail de contact direct avec les acteurs locaux, conformément à l'objectif de maillage du territoire. Néanmoins, ce travail de mise en relation s'est confronté à la réalité du territoire, marquée par le manque d'acteurs intervenant sur le champ de la jeunesse mais aussi l'absence d'habitudes de collaborations entre acteurs. De plus, la 2ème phase, davantage orientée sur la mobilisation des jeunes, n'a pas pleinement permis de maintenir les contacts initiés sur la durée du projet.
- La phase 2 d'accroche et de sensibilisation du public visant à « rencontrer et mobiliser les jeunes inactifs du Vexin, par une présence sociale régulière, alliant prise en charge individuelle et actions collectives ». Elle s'est enclenchée dès la fin de l'année 2011 avec la mise en place d'une semaine test à laquelle 21 jeunes ont participé. A partir de janvier 2011, des permanences assurées par la mission locale et les associations VIE et CESAME se sont mises en place sur le territoire. Face à la difficulté de « capter » davantage de jeunes, trois informations collectives ont été organisées en partenariat avec Pôle emploi. Celles-ci ont permis à 5 jeunes d'intégrer les ateliers proposés dans le cadre de l'expérimentation. Des ateliers hebdomadaires ont été mis en place à compter de janvier 2011 : ateliers

d'écriture, ateliers sport, ateliers de sensibilisation aux métiers sanitaires et sociaux, recherche d'emploi. Un spectacle vivant a été créé avec la participation de 41 jeunes dont 17 résidant dans le Vexin (6 ont évolué sur scène). 3 représentations se sont déroulées dans des lieux différents.

Les jeunes bénéficiaires ont été accompagnés individuellement par un des trois acteurs clés du projet.

- La phase 3 de projections devant permettre de « capitaliser et valoriser les compétences socioprofessionnelles acquises par les jeunes durant l'opération ». Elle s'est enclenchée en septembre 2011 avec l'organisation d'un festival qui s'est déroulé le 24 septembre 2011 à la Maison du Parc Naturel Régional du Vexin. Cette dernière phase de l'action a par ailleurs été principalement consacrée à l'accompagnement individuel des jeunes (professionnel et social) en vue de leur insertion dans les dispositifs de droit commun. Elle s'est néanmoins trouvée limitée dans le temps (l'expérimentation touchant à sa fin), ne lui permettant pas de prendre toute son ampleur de manière aussi structurée que souhaité.

L'action aura au final concerné 81 jeunes. L'objectif quantitatif aura été difficile à atteindre compte-tenu de difficultés rencontrées pour mobiliser le public. Cette difficulté est principalement liée à l'étendue du territoire mais également à l'absence de relais locaux pour faire connaître l'action au public cible.

L'évaluation du projet s'articule autour de deux registres :

- La mesure de l'efficacité des dispositifs en termes de changements institutionnels et d'amélioration de la coordination des acteurs ;
- L'évolution de la perception des jeunes induite par la mise en place du dispositif.

Une approche qualitative par entretiens a été privilégiée, permettant une analyse axée sur les représentations sociales des parties prenantes du projet d'une part, et de type institutionnel et organisationnel des conditions locales de mise en œuvre du projet (chaînage de décision, rôles et responsabilités, moyens consacrés, qualité et nature du partenariat, gestion des conflits d'intérêts ou de légitimité, engagement des acteurs...), d'autre part. Compte tenu des effectifs et de la nature de l'action, une approche davantage qualitative (au-delà de l'exploitation des données de suivi) n'apparaissait pas appropriée.

Cette évaluation s'est appuyée sur différentes phases d'investigations sur site permettant de conduire des entretiens avec les professionnels en charge de la coordination de l'action, avec ceux en contact des jeunes (animateurs d'ateliers, partenaires opérationnels, éducateurs, conseillère mission locale...), ainsi qu'avec une vingtaine de jeunes participants, rencontrés à des stades différents de l'action. La participation au festival « Vexin en scène » en tant qu'observateur, à une réunion de débriefing des acteurs mobilisés sur le festival et à une réunion de la commission culture et vie locale du Parc naturel régional du Vexin français, au cours de laquelle des bénéficiaires du projet ont témoigné de leur expérience devant les élus du Parc complète cette vague

d'investigations.

Cette évaluation permet de tirer les conclusions suivantes :

- En termes quantitatifs, en fin d'expérimentation, 6 jeunes étaient en emploi stable et durable (CDI, CDD + 6mois), 10 jeunes étaient en parcours de formation, 18 jeunes occupaient un CDD de courte durée et 9 jeunes étaient en contrat aidés.
26 jeunes étaient accompagnés sur des outils internes à la Mission Locale pour mettre en œuvre soit la finalisation de leur cible professionnelle soit une prospection active sur le marché de l'emploi (démontrant l'effectivité de la phase de projection).
Néanmoins, 12 jeunes ne donnaient plus de nouvelles.
- La souplesse du projet et son caractère multidimensionnel ont permis de toucher une diversité de public, allant des jeunes présentant des difficultés multiples (sociales, de santé, d'insertion, etc.) et très éloignés de l'emploi mais également des dispositifs d'insertion, aux jeunes plus diplômés mais n'identifiant pas les relais pouvant les accompagner dans la construction de leur parcours vers l'emploi.
- Le projet Pôle Projections en Vexin comprend une réelle dimension expérimentale et partenariale. Sa plus-value pour le territoire sur lequel il s'est implanté apparaît indéniable, au regard du manque d'offre à destination du public jeune.
- Pôle projection en Vexin a ainsi permis à des jeunes sans solution de reprendre contact avec les acteurs de l'insertion, et notamment avec la Mission Locale que certains n'identifiaient pas comme un référent sur les questions d'emploi et de formation.
- La participation au spectacle « Pour venir chez moi » a permis un travail sur l'estime de soi, notamment pour des jeunes parfois fermés sur eux-mêmes. La confiance acquise a pu être rapidement transférée à d'autres domaines de la vie quotidienne. Le spectacle et le festival, notamment pour les jeunes « en première ligne » (sur scène ou ayant participé aux animations du festival) ont également eu un fort pouvoir de valorisation, mais également de « dépassement de soi ».
- Enfin, de manière très concrète, et pour les quelques jeunes avec un projet plutôt défini dans le domaine du spectacle vivant, le projet a joué un rôle de « coup de pouce » non négligeable, grâce à une mise en lien avec des professionnels du domaine.
- Ces effets ont été permis par divers facteurs :
 - Un fort investissement et enthousiasme des intervenants des trois structures partenaires dans le projet et dans les parcours des bénéficiaires. Cette implication est perçue par les jeunes, qui la considèrent comme mobilisatrice. On observe également un souhait chez les jeunes d'entretenir des relations privilégiées avec un adulte référent.
 - La dimension mobilisatrice du spectacle et du festival, pour ceux qui y ont

participé et l'inscription du projet dans le territoire.

- Néanmoins, les porteurs du projet se sont heurtés à la difficulté de mobiliser le réseau d'acteurs locaux, par ailleurs peu impliqués sur les problématiques jeunesse, et in fine la difficulté à toucher les jeunes du territoire (difficulté à faire connaître l'action et à accrocher le public en l'absence de relais locaux suffisants). Cette difficulté a été renforcée par le calendrier de l'expérimentation, trop contraint pour déployer de manière complètement satisfaisante une action sur ce type de territoire.
- Enfin, l'arrêt des financements du projet lié à la fin de l'expérimentation apparaît particulièrement dommageable pour la dynamique initiée. Après près d'un an et demi d'expérimentation, des apports manifestes du projet sur les jeunes et le territoire sont en effet mesurables. Ces constats interrogent fortement l'intervention publique sous forme d'« expérimentations ». En effet, alors que le projet PPV a démontré tout son intérêt, celui-ci ne peut aujourd'hui être pérennisé.



PLAN DU RAPPORT

INTRODUCTION GENERALE	10
I. L'EXPERIMENTATION	10
1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée	10
i. Les objectifs du projet	10
ii. Le public cible	11
iii. Les actions mises en œuvre	11
iv. Les partenaires mobilisés	12
v. La place du projet sur le territoire	12
2. Objectifs et modalités de l'évaluation	13
i. Problématique et méthodologie mise en œuvre	13
ii. Validité interne	14
II. ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE.....	16
1. Résultats de l'évaluation	16
i. Les publics touchés par l'expérimentation	16
ii. Les effets du dispositif expérimenté	17
2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation / essaimage	25
i. Caractère expérimental du dispositif évalué	25
ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle	26
iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation	26
CONCLUSION GENERALE.....	26



INTRODUCTION GENERALE

Le projet « Pôle Projections en Vexin », porté par la Mission Locale de Cergy Pontoise (AVEC) en étroite collaboration avec l'Espace Dynamique d'Insertion CESAME et l'association Vexin Insertion Emploi (VIE), doit permettre de « favoriser et mettre en œuvre la mobilité et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16/25 ans habitant le Vexin et sans solution à ce jour. »

Le projet s'inscrit dans un territoire rural (le Vexin) du Nord-Ouest de l'Île de France, limitrophe avec l'agglomération de Cergy Pontoise. Ce territoire se caractérise notamment par une faiblesse de l'offre et de structures à destination des 16-25 ans, implantées sur le territoire. L'absence de propositions en direction de la jeunesse (hors cadre scolaire) constitue ainsi un élément de contexte majeur dans la mise en œuvre de cette action.

I. L'EXPERIMENTATION

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

i. Les objectifs du projet

L'objectif du PPV était de favoriser et mettre en œuvre la mobilité et l'insertion professionnelle de jeunes issus d'un territoire rural.

Cet objectif général s'est décliné autour de trois phases opérationnelles :

- La première phase de structuration du partenariat devant permettre d' « identifier et d'être identifié des partenaires et des jeunes sans solution d'insertion sociale et professionnelle sur le territoire » ;
- La phase 2 d'accroche et de sensibilisation du public visant à « rencontrer et mobiliser les jeunes inactifs du Vexin, par une présence sociale régulière, alliant prise en charge individuelle et actions collectives ».
- La phase 3 de projections devant permettre de « capitaliser et valoriser les compétences socioprofessionnelles acquises par les jeunes durant l'opération ».

Ainsi, on observe clairement une progression dans le projet et dans ses objectifs opérationnels. Ces derniers sont de deux ordres : développer des collaborations sur le territoire (phase 1), d'une part, mobiliser les jeunes (phase 2) et valoriser leurs compétences (phase 3), d'autre part.

Le choix de considérer la phase d'identification et de mobilisation des partenaires sur le territoire comme une étape à part entière du projet se justifie par le fait que la Mission locale AVEC n'est pas implantée physiquement dans le Vexin, territoire qui par ailleurs, présente un tissu assez peu développé et coordonné d'acteurs locaux du champ de l'insertion et de l'emploi.

La phase 3 doit permettre quant à elle un passage de relais vers le droit commun afin de faire perdurer la dynamique entreprise durant la phase 2 de mobilisation des publics.

ii. Le public cible

Le projet visait 100 jeunes de 16/25 ans sans solution d'insertion sociale et professionnelle résidant sur le territoire du Vexin.

iii. Les actions mises en œuvre

Les modalités opérationnelles de mise en œuvre ont suivi le phasage précédemment évoqué :

- La phase 1 de structuration des partenariats s'est déroulée sur la fin de l'année 2010. Elle a consisté en un important travail de mise en lien avec les acteurs locaux. Les trois partenaires centraux sont allés à la rencontre d'une diversité d'acteurs : MFR, communes, Service social du Vexin, services jeunesse des villes, équipe paroissiale, pompiers, personnalités du territoire... Ces prises de contact se sont concrétisées par l'identification de personnes relais sur le territoire et la mise à disposition de locaux par les villes de Marines et Cormeilles et par un acteur associatif de Magny. Ainsi, on observe un important travail de contact direct avec les acteurs locaux, conformément à l'objectif de maillage du territoire.

Néanmoins, ce travail de mise en relation s'est confronté à la réalité du territoire, marquée par le manque d'acteurs intervenant sur le champ de la jeunesse mais aussi l'absence d'habitudes de collaborations entre acteurs. De plus, la 2^{ème} phase, davantage orientée sur la mobilisation des jeunes, n'a pas pleinement permis de maintenir les contacts initiés sur la durée du projet.

- La phase 2 d'accroche et de sensibilisation du public s'est enclenchée dès la fin de l'année 2011 avec la mise en place d'une semaine test à laquelle 21 jeunes ont participé. A partir de janvier 2011, des permanences assurées par la mission locale et les associations VIE et CESAME se sont mises en place sur le territoire. Face à la difficulté de « capter » davantage de jeunes, trois informations collectives ont été organisées en partenariat avec Pôle emploi. Celles-ci ont permis à 5 jeunes d'intégrer les ateliers proposés dans le cadre de l'expérimentation. Des ateliers hebdomadaires ont été mis en place à compter de janvier 2011 : ateliers d'écriture, ateliers sport, ateliers de sensibilisation aux métiers sanitaires et sociaux, recherche d'emploi. Un spectacle vivant a été créé avec la participation de 41 jeunes dont 17 résidant dans le

Vexin (6 ont évolué sur scène). 3 représentations se sont déroulées dans des lieux différents.

Les jeunes bénéficiaires ont été accompagnés individuellement par un des trois acteurs clés du projet.

- La phase 3 de projection s'est enclenchée en septembre 2011 avec l'organisation d'un festival qui s'est déroulé le 24 septembre 2011 à la Maison du Parc Naturel Régional du Vexin. Cette dernière phase de l'action a par ailleurs été principalement consacrée à l'accompagnement individuel des jeunes (professionnel et social) en vue de leur insertion dans les dispositifs de droit commun. Elle s'est néanmoins trouvée limitée dans le temps (l'expérimentation touchant à sa fin), ne lui permettant pas de prendre toute son ampleur de manière aussi structurée que souhaité.

iv. Les partenaires mobilisés

Le projet repose sur un partenariat étroit entre la Mission locale de Cergy (AVEC), porteuse et coordinatrice du projet, et les associations CESAME et VIE. Le projet a été co-construit par ces trois acteurs. Chacun a contribué activement à sa mise en œuvre, en fonction de ses propres champs de compétences.

v. La place du projet sur le territoire

Le territoire visé par l'expérimentation a pour particularité son étendue (environ la moitié du Val d'Oise), un grand nombre de communes rurales (environ une centaine), une absence totale de relais et de réseaux de communication à destination du public jeune.

La plus-value de l'expérimentation au regard des dispositifs existants apparaît ainsi évidente, a fortiori si l'on considère les problématiques de mobilité rencontrées par les jeunes de ce territoire (la mobilité rencontre des freins réels du fait d'un réseau de transport limité mais également des freins psychologiques).

Un jeune : « la campagne c'est pas mon truc. Ça repose, c'est calme mais si t'as pas le permis il faut courir après le bus. J'ai hâte d'avoir un appart, j'aimerais aller à Cergy. Tu ne peux pas participer à des sorties quand t'es dans le Vexin »

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

i. Problématique et méthodologie mise en œuvre

Le projet Pôle Projection en Vexin s'inscrit dans l'appel à projets 4 territoires. Trois autres projets sont par ailleurs mis en œuvre dans le cadre de cet appel à projets sur le territoire du Val d'Oise. Ils ont pour point commun de viser le développement du partenariat entre acteurs en vue d'apporter aux jeunes ciblés une réponse mieux coordonnée et cohérente.

La mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse a souhaité que ces quatre projets fassent l'objet d'une évaluation confiée à un seul évaluateur dans le cadre d'une procédure nationale de marché public. Le principe d'un marché unique doit permettre d'analyser les facteurs propres à chacun des projets mais également d'identifier si des enseignements communs aux trois projets peuvent être tirés.

Le jugement évaluatif s'articule autour de deux axes d'analyse :

- La mesure de l'efficacité des dispositifs en termes de changements institutionnels et d'amélioration de la coordination des acteurs ;
- L'évolution de la perception des jeunes induite par la mise en place des dispositifs.

Une attention particulière a également été portée à l'influence du contexte local sur la réussite du projet et sur la plus-value de ce dernier pour le territoire dans lequel il s'inscrit.

Cette évaluation vise principalement des finalités normative (estimer l'efficacité des différents types de dispositifs en termes de changements institutionnels, analyser l'amélioration de la coordination et l'évolution du rapport entre les jeunes et les acteurs) et instrumentale (renseigner les pouvoirs publics sur les conditions d'essaimage des différentes pratiques).

Elle se situe essentiellement dans les registres de l'efficacité de la mise en œuvre (notamment en termes d'évolution des modes de faire et de coordination entre acteurs) et de l'efficacité pour les bénéficiaires (sous l'angle de l'évolution de la perception des jeunes).

La mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse n'a pas souhaité que l'évaluation porte sur les effets du projet en termes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. En effet, le projet s'adresse à des jeunes rencontrant des difficultés particulièrement marquées et diverses. Leur parcours d'insertion est souvent long et n'est pas linéaire. Le "passage" par l'action expérimentale est ainsi une étape dans leur trajectoire. Les impacts de celle-ci ne peuvent ainsi être analysés que sur le long terme et au regard de l'ensemble du parcours des jeunes.

Au vu des axes précités une approche qualitative par entretiens a été privilégiée, permettant une analyse axée sur les représentations sociales des parties prenantes du projet d'une part, et de type institutionnel et organisationnel des conditions locales de mise en œuvre du projet (chaînage de décision, rôles et responsabilités, moyens consacrés, qualité et nature du partenariat, gestion des conflits d'intérêts ou de légitimité, engagement des acteurs...), d'autre part. Pour ce faire, des investigations par entretiens individuels et collectifs devaient

être conduites à trois moments clés du projet (lancement de l'action, à mi-parcours, à l'issue de l'action). En raison du temps nécessaire à la sélection du prestataire chargé de l'évaluation dans le cadre de l'appel d'offres de la MAFEJ, la mission a démarré alors que le projet était initié depuis plusieurs mois. Ce décalage par rapport au calendrier de l'action n'a pas permis d'identifier finement quelle était la situation de départ en termes de relations partenariales.

Malgré ce retard, trois vagues d'investigations ont été conduites :

- Une phase de cadrage qui s'est déroulée en juillet 2011 et a permis une rencontre avec les trois acteurs centraux du projet (référents du projet au sein de la Mission Locale AVEC, de l'Espace CESAME et de l'association VIE).
- Une série d'entretiens individuels et collectifs avec les principaux acteurs opérationnels du projet (conseiller Mission Locale, éducateurs de l'espace CESAME, chargée d'insertion de l'association VIE, association 1er dragon, partenaire du festival) et 10 jeunes bénéficiaires s'est déroulée entre septembre et novembre 2011. La participation au festival « Vexin en scène » en tant qu'observateur et à une réunion de débriefing des acteurs mobilisés sur ce festival complète également cette vague d'investigations.
- La dernière phase de la mission s'est déroulée entre décembre 2011 et janvier 2012. Elle s'est concentrée sur l'analyse de la phase de projection et sur les effets de l'action sur le territoire. Pour ce faire, des entretiens ont été conduits avec une élue de la commune de Marines et la responsable de la politique culturelle et de la valorisation des patrimoines au sein du Parc Naturel régional du Vexin Français. 9 entretiens individuels ont été conduits avec des jeunes bénéficiaires de l'action. Enfin, nous sommes intervenus en observation sur une réunion de bilan réunissant les trois partenaires du projet ainsi que lors d'une réunion de la commission culture et vie locale du Parc naturel régional du Vexin français, au cours de laquelle des bénéficiaires du projet ont témoigné de leur expérience devant les élus du Parc.

ii. Validité interne

Si le protocole d'évaluation n'a pas été construit avec le porteur de projet lors de la conception de l'action (du fait de la procédure d'appel d'offres nationale ici privilégiée), la collaboration entre porteur de projet et évaluateur a permis d'accéder à l'ensemble des ressources utiles à l'évaluation ainsi qu'aux interlocuteurs ciblés pour la conduite des entretiens. L'échantillon de bénéficiaires a été construit selon des critères définis par l'évaluateur et visant la représentativité d'une diversité de situations. Le porteur de projet et ses partenaires ont mobilisé les bénéficiaires pour la conduite des entretiens individuels au regard de ces critères.

Les données recueillies (éléments de bilan sur la réalisation de l'action), les entretiens avec les parties prenantes impliquées dans le projet, les entretiens avec les bénéficiaires ainsi que la participation à différents temps de réunion (en position d'observateur) constituent autant de faisceaux d'indices qui permettent, une fois les informations croisées, de construire un jugement évaluatif sur chaque projet qui soit le plus robuste possible. En effet, les

conclusions évaluatives mentionnées dans le rapport sont celles reposant sur des indices suffisamment nombreux et convergents pour que celles-ci puissent être considérées comme valides.

La mise en perspective des conclusions évaluatives propres aux différentes actions de l'appel à projets 4 territoires, réalisées dans des contextes très divers a enfin permis d'isoler le ou les facteurs explicatifs déterminants de la réussite ou non réussite des expérimentations.

Cette analyse qualitative comparative fait l'objet d'une note d'analyse transversale portant sur les 4 projets val d'oisiens et sur 3 projets meurthe-et-mosellans¹ du même appel à projets. Elle permet d'apprécier les configurations spécifiques dans lesquelles les effets ont été ou non observés ainsi que les modalités de mise en œuvre qui se sont révélées efficaces ou non en présence de tel ou tel élément de contexte.

¹ ITINERE Conseil a réalisé, dans le cadre d'un deuxième marché public, l'évaluation des 3 projets de Meurthe et Moselle financés dans le cadre de l'appel à projets 4 territoires.

II. ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE

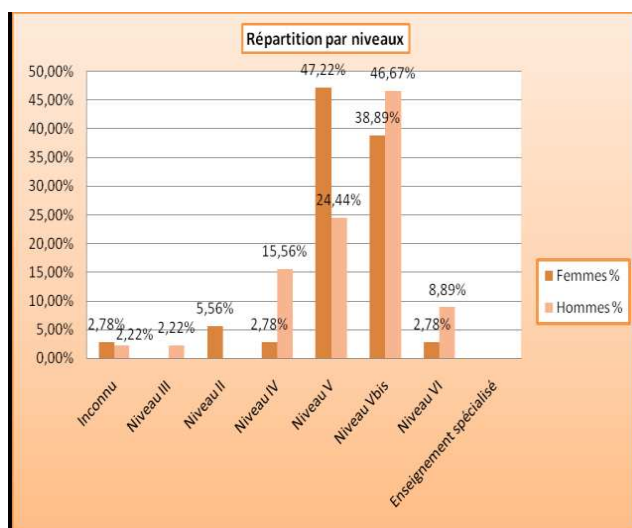
1. Résultats de l'évaluation

i. Les publics touchés par l'expérimentation

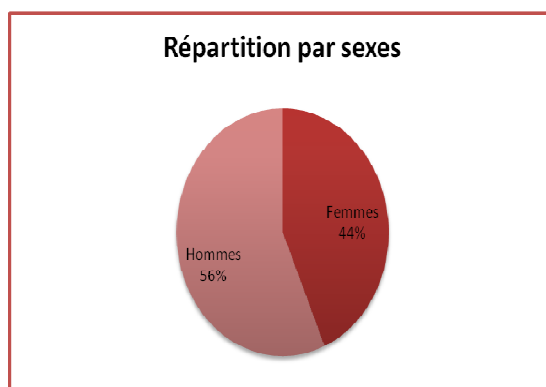
Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation

Pour rappel, le projet ciblait 100 jeunes de 16 à 25 ans, résidant sur le territoire du Vexin et sans solution d'insertion sociale et professionnelle. L'action aura au final concerné 81 jeunes. L'objectif quantitatif aura été difficile à atteindre compte-tenu de difficultés rencontrées pour mobiliser le public. Cette difficulté est principalement liée à l'étendue du territoire mais également à l'absence de relais locaux pour faire connaître l'action au public cible.

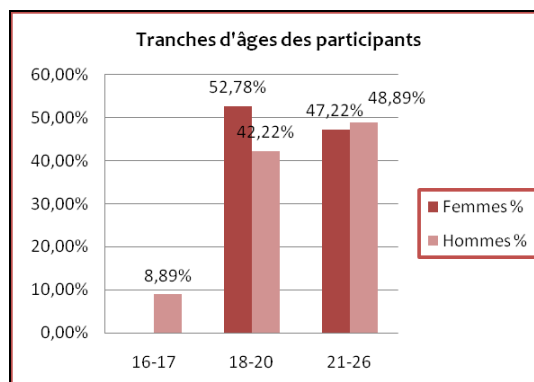
Plus de 83 % des bénéficiaires de l'action ont un niveau égal ou inférieur au niveau V. L'action a ainsi touché prioritairement les plus bas niveaux de qualification. Les femmes présentent le plus souvent un niveau V, tandis que les jeunes hommes présentent dans plus de la moitié des cas de très bas niveaux de qualification (niveaux Vbis et VI).



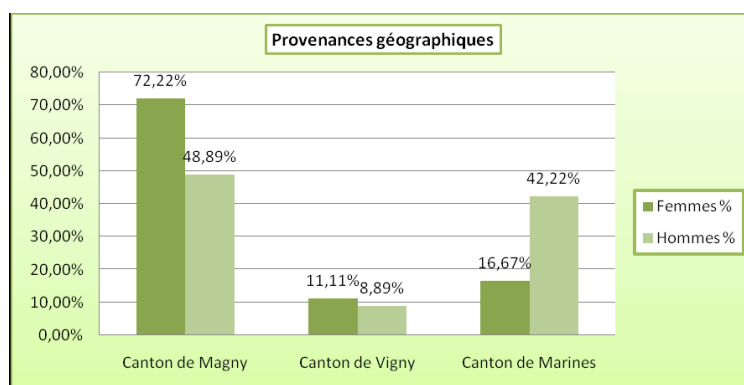
Les bénéficiaires se répartissent assez équitablement entre jeunes filles et jeunes hommes même si les premiers sont plus nombreux (56 %).



En termes d'âges, l'action compte peu de mineurs (moins de 9 %) et touche de manière assez équilibrée les 18-20 ans et les 21-26 ans.



Les bénéficiaires se répartissent sur les 3 cantons du Vexin mais il a été plus difficile de toucher les jeunes du canton de Vigny. La difficulté à mobiliser des partenaires sur ce territoire (notamment la commune) a vraisemblablement constitué un frein majeur à la mobilisation du public.



Adhésion du public ciblé au dispositif

Les 81 jeunes touchés par le projet Pôle Projections en Vexin ont participé à l'action à différents niveaux :

- 37 ont participé aux ateliers proposés dans le cadre du projet et/ou au spectacle et au festival. 17 ont contribué au spectacle « *Pour venir chez moi* », dont 6 sur Scène. Ce spectacle a réuni au total 41 jeunes (17 du Vexin et 24 de l'Espace CESAME).
- 44 ont été orientés vers les dispositifs de droit commun (emploi ou dispositifs d'insertion et de formation) et/ou ont bénéficié d'un accompagnement individualisé proposé principalement par la Mission Locale ou l'association VIE.

Les ateliers proposés ont connu des succès divers. Les ateliers Projet professionnel (17 fréquentation), découverte des métiers sanitaire et social (8 fréquentations), technique de

recherche d'emploi (20 fréquentations), écriture (12 fréquentations), théâtre (10 fréquentations) et vidéo (9 fréquentations) ont été les plus fréquentés.

Ainsi, les 37 jeunes ayant participé aux ateliers et/ou au spectacle n'ont pas tous suivis le même parcours au sein de l'action. En effet, celle-ci se voulait souple, chacun pouvant participer aux ateliers de son choix. Cette forme d'action apparaît intéressante en ce sens qu'elle permet à des jeunes aux profils très divers (en termes de parcours, de problématiques mais également de centres d'intérêts et de projets) de trouver une place dans l'action en fonction de leurs principales attentes. Néanmoins, il est à noter que ce principe ne convient pas à tous les publics, certains jeunes ayant besoin d'un cadre plus contraignant pour s'engager dans la durée.

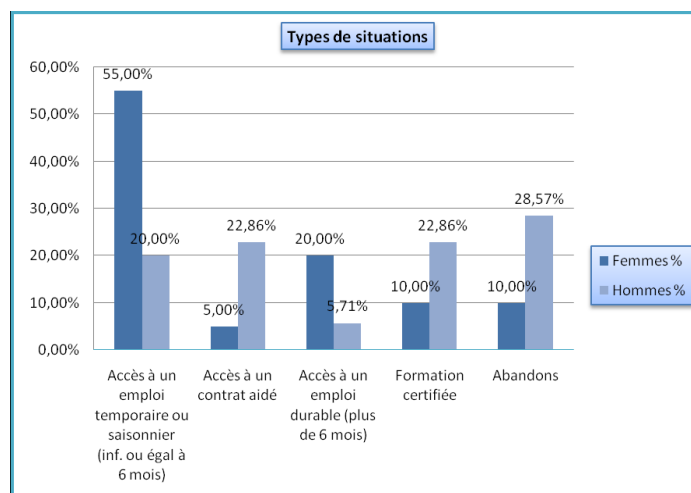
ii. Les effets du dispositif expérimenté

Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire

En fin d'expérimentation, 6 jeunes sont en emploi stable et durable (CDI, CDD + 6mois), 10 jeunes sont en parcours de formation, 18 jeunes occupent un CDD de courte durée et 9 jeunes sont en contrat aidés.

26 jeunes sont accompagnés sur des outils internes à la Mission Locale pour mettre en œuvre soit la finalisation de leur cible professionnelle soit une prospection active sur le marché de l'emploi (démontrant l'effectivité de la phase de projection).

Néanmoins, 12 jeunes ne donnent plus de nouvelles.



Au vu des objectifs et du contenu de l'action, mais également de la diversité des problématiques rencontrées par le public cible, il serait hasardeux d'établir un lien systématique entre la participation au projet et l'accès à un emploi ou à une formation.

Les liens de causalité semblent de nature plus indirecte. Le passage par le Pôle Projection en Vexin a principalement permis : la remobilisation du public et/ou l'identification par les jeunes d'acteurs ressources pour les accompagner dans leur parcours.

Cette remobilisation et cette connaissance des acteurs peuvent se traduire, in fine, par un accès à l'emploi ou à la formation, mais des facteurs externes ont également pu influencer sur les résultats identifiés en termes d'insertion professionnelle.

Un jeune parlant du PPV : « *cela permet de redessiner une route pour savoir où on va* »

Néanmoins, l'implication forte des trois partenaires principaux du projet dans le suivi des jeunes constitue un levier majeur dans leur insertion vers l'emploi (accompagnement étroit et basé sur des relations de confiance).

Effets attendus et effets induits/inattendus

Pôle Projections en Vexin, de part les différents ateliers et projets qu'il a proposé, a lancé différents « hameçons » aux jeunes du territoire. Ainsi, l'originalité du dispositif se trouve notamment dans le fait qu'il s'agit d'un projet qui vise les jeunes de 16 à 25 ans d'un territoire, sans solution d'insertion, quelque soit leurs niveaux de qualification² et le type de difficultés rencontrées. Selon les profils, le projet a pu proposer des solutions adaptées au public cible :

- Orientation vers les dispositifs de droit commun ;
- Participation aux ateliers et/ou contribution au spectacle et au festival.

La demande spontanée des jeunes se caractérise par le souhait d'accéder à court terme à un emploi, dans un souci d'autonomie financière, sans que l'identité professionnelle soit clairement établie et leur projet clairement construit. Le projet Pôle Projection en Vexin a permis de répondre pour partie à cette demande à travers les ateliers recherche d'emploi, projet professionnel et découverte du secteur sanitaire et social. Ces ateliers comptent à eux trois 49 % des fréquentations enregistrées sur le projet.

Le dispositif ne s'est pas pour autant restreint à cette dimension, une dynamique ayant été engendrée autour de la création du spectacle « Pour venir chez moi » puis du festival « Vexin en Scène ».

De manière transversale, le projet a permis de travailler les problématiques de mobilité et d'isolement. Sur le premier point, la mise en place d'ateliers à différents endroits du territoire a demandé de fait aux jeunes souhaitant participer aux différentes actions de se déplacer, au sein du territoire du Vexin ou à l'extérieur (des ateliers se sont notamment déroulés dans les locaux de CESAME à Eragny-sur-Oise). Cette mobilité a été facilitée par le recours aux services de Roul'vers (ACI dont l'activité est le transport de personnes à la

² L'ensemble des jeunes sans solution sont ciblés par le dispositif mais le projet a effectivement touché en majorité les plus bas niveaux de qualification.

demande, pour des motifs variés : entretiens et rendez-vous divers, démarches de santé, de formation, d'insertion), voire avec l'aide des intervenants du projet qui ont pu accompagner les jeunes d'un endroit à l'autre. Sur les questions d'isolement, la dynamique collective autour du spectacle et du festival ont notamment permis les rencontres entre jeunes et une ouverture vers l'extérieur.

« J'ai participé à l'écriture et à l'installation du spectacle et aussi à des ateliers pour rechercher un emploi, une formation... ça m'a beaucoup aidé car je ne m'y prenais pas comme il faut. Ça m'a permis de me resocialiser car je restais fermé sur moi-même. La Mission Locale, VIE et Cesame s'occupent mieux des jeunes, ça m'a permis de retrouver confiance dans la société. Quand ils s'occupent des jeunes, ils y mettent du bon cœur. Heureusement qu'il y a des gens comme ça, sinon plus d'un jeune serait dans la merde »

Concernant le spectacle, celui-ci a mobilisé 17 jeunes à différents niveaux : écriture des textes, témoignages vidéo, intervention technique, jeu sur scène (pour 6 jeunes). Quatre représentations ont eu lieu, dont 3 sur le territoire du Vexin (salle Polyvalente Georges Pompidou à Marines, Château de la Roche Guyon dans le Parc naturel régional du Vexin, sous chapiteau dans le cadre du festival Vexin en Scène) et une au théâtre de l'usine d'Eragny. Le choix de ces lieux a pleinement permis la valorisation du travail des jeunes (soit de part leur implantation dans le Vexin, le « prestige » des lieux pour le Château de La Roche Guyon ou encore le fait de se produire dans un lieu culturel accueillant des compagnies théâtrales professionnelles). Un « noyau fixe » de jeunes s'est ainsi constitué autour de ce projet collectif.

En synthèse, les effets du projet sur les jeunes bénéficiaires sont de plusieurs ordres, selon leur degré de participation au projet :

- Pôle projection en Vexin a permis à des jeunes sans solution de reprendre contact avec les acteurs de l'insertion, et notamment avec la Mission Locale que certains n'identifiaient pas comme un référent sur les questions d'emploi et de formation.

« La Mission Locale a été efficace. Je ne connaissais pas, le point positif a vraiment été d'être orienté vers la mission locale. Je cherchais un emploi mais pas de la bonne matière. Cela m'a permis de comprendre la stratégie de recherche d'emploi »

- La participation au spectacle « Pour venir chez moi » a permis un travail sur l'estime de soi, notamment pour des jeunes parfois fermés sur eux-mêmes. La confiance acquise a pu être rapidement transférée à d'autres domaines de la vie quotidienne.

« J'ai participé au spectacle avec la vidéo. On parlait sur l'amitié. Je n'aime pas être prise en vidéo car je suis timide... Mais là j'ai aimé car on oublie la vidéo et j'aime bien parler de l'amitié. J'aime bien jouer quelque chose, ça sert pour la timidité ».

« Je suis trop timide, je n'étais pas à l'aise pour le théâtre mais j'allais quand même aux ateliers (...). Avant j'étais tellement timide que je ne voulais même pas payer à la caisse quand j'allais dans un magasin. Aujourd'hui je paye toute seule. C'est parce que j'ai rencontré de nouvelles personnes, des jeunes et des adultes aussi ».

- Le spectacle et le festival, notamment pour les jeunes « en première ligne » (sur scène ou ayant participé aux animations du festival) ont également eu un fort pouvoir de valorisation, mais également de « dépassement de soi ».

« Cela m'a redonné le goût à l'écriture. J'aime écrire des textes empathiques. J'ai été étonné que plusieurs de mes textes soient retenus pour la pièce. Lorsqu'on m'a proposé de participer au spectacle j'étais sceptique. J'ai dit oui mais si c'est sur mes textes. Avec l'intervenant j'ai appris à m'exprimer. C'était la première fois que je me pointais devant un public. On a eu un retour positif des spectateurs. Je suis content du résultat, de ce qu'on a fait »

- Enfin, de manière très concrète, et pour les quelques jeunes avec un projet plutôt défini dans le domaine du spectacle vivant, le projet a joué un rôle de « coup de pouce » non négligeable, grâce à une mise en lien avec des professionnels du domaine.

« J'ai participé en tant que technicien sur le spectacle. Cela a beaucoup marché pour me remobiliser, cela m'a permis de rencontrer des acteurs de la régie. C'est une évolution exponentielle, depuis je n'ai pas arrêté. J'ai fait de multiples rencontres dans la continuité de cette dynamique. C'est grâce à V. que j'ai pu établir des contacts, un réseau, elle a facilité les choses. Son rôle a été très important ».

Ces effets ont été permis par divers facteurs :

- Un fort investissement et enthousiasme des intervenants des trois structures partenaires dans le projet et dans les parcours des bénéficiaires. Cette implication est perçue par les jeunes, qui la considèrent comme mobilisatrice. On observe également un souhait chez les jeunes d'entretenir des relations privilégiées avec un adulte

« VIE dans ma vie, ça m'a vraiment apporté. Non c'est vrai, je le dis. VIE dans ma vie... ça m'a remis sur le droit chemin. Dans le département où j'étais avant on ne trouve pas des actions comme ça. Il y a pas un suivi personnalisé. Ici, si tu viens pas à un rendez-vous, on t'appelle tout de suite, on te donne de l'attention. »

« ça fait plaisir de m'impliquer sur le territoire que j'ai connu depuis tout petit »

« Ce qui m'a plu, c'est aider notre Vexin et être dynamique »

référent.

- La dimension mobilisatrice du spectacle et du festival, pour ceux qui y ont participé et l'inscription du projet dans le territoire.

Néanmoins, le projet Pôle projection en Vexin s'il peut constituer le point de départ d'un travail sur le projet professionnel et personnel, ne peut à lui seul constituer une réponse aux problématiques des jeunes très éloignés de l'emploi. La phase de

« On faisait maths / français tous les lundis matin. J'en ai besoin. C'était bien adapté au niveau mais ça ne suffisait pas par rapport à mon niveau d'origine. Il y a aurait fallu que ça soit plus que ça ».

projection était en cela essentielle. Néanmoins, cette phase s'est déroulée sur un temps limité, du fait de l'arrêt de l'expérimentation (faute de financements, l'expérimentation n'a pu être poursuivie).

Gouvernance et coordinations d'acteurs

La Mission Locale a occupé une place centrale dans le projet, en ce sens qu'elle en a assuré la coordination. La mise en place d'un poste dédié à cette fonction apparaît comme un gage de réussite du projet, et notamment de sa dynamique partenariale.

Au-delà de la désignation d'un interlocuteur en charge de cette coordination, la mise en place de comités techniques réguliers, associant les trois opérateurs principaux du projet, a permis de maintenir dans le temps un fort engagement dans l'action des trois acteurs. Le projet Pôle Projection en Vexin présente une forme assez aboutie d'un projet réellement co-construit (cette analyse est notamment à mettre en regard des autres projets évalués dans le cadre de l'appel à projets quatre territoires, pour qui la dynamique partenariale est relativement moins poussée).

Ces temps formels de coordination ont permis à l'action d'évoluer et de s'adapter aux aléas rencontrés. Ils ont également permis une certaine émulation collective, permettant de maintenir l'engagement des acteurs dans la démarche.

Notons également que si l'animation de la démarche partenariale à travers des temps formalisés d'échange était nécessaire, la motivation des interlocuteurs mobilisés sur le projet au sein des trois structures partenaires constitue un moteur essentiel à l'aboutissement de la démarche. En effet, on notera un fort engagement des personnes mobilisées sur l'action qui s'est traduit par un dynamisme tout particulier. Ce dynamisme a un retentissement également positif sur les jeunes bénéficiaires eux-mêmes.

« Nous nous sommes bousculés car nous avons tous les trois des visions assez différentes (...) Ce projet a abouti car nous avons chacun une certaine ouverture et surtout de la motivation, une envie de relever le challenge. Nous avons une réelle volonté de travailler ensemble ».

L'analyse des effets en termes de développement des partenariats, mérite ici d'être analysée à deux niveaux distincts :

- Au niveau des trois opérateurs principaux ;
- Avec les acteurs du territoire.

Répartition des rôles et effets sur les trois opérateurs centraux

Le projet Pôle projections en Vexin identifiait, dès la phase de réponse à l'appel à projets, la nécessité pour les trois opérateurs de « *modifier collectivement leurs pratiques habituelles, notamment en allant au devant des publics sur l'ensemble du territoire* ».

Les trois structures se veulent en effet complémentaires mais présentent également des pratiques et des positionnements très différents, ce qui a impliqué tout un travail de « négociation » et de « traduction des discours » pour arriver à partager une vision et un langage communs autour du projet.

Schématiquement, la plus-value des trois acteurs s'est trouvée à différents niveaux :

- Un rôle mobilisateur pour l'Espace CESAME (la capacité d'impliquer les jeunes dans un projet collectif fort) ;
- La connaissance du territoire du Vexin et son approche davantage axée sur l'emploi pour l'association VIE ;
- La capacité à coordonner le projet, la connaissance du public jeune et un rôle de « caisse à outils » (de part sa connaissance des dispositifs de droit commun notamment) pour la Mission Locale.

Le parti-pris des acteurs a ainsi été de mobiliser chacun son savoir-faire et son réseau, tout en veillant à construire le projet collectivement.

Ce mode de faire a permis à chacun de rester sur son champ de compétence et d'apporter une plus-value en fonction de son propre positionnement.

Néanmoins, cette répartition des rôles a pu nuire à la mise en cohérence des différentes dimensions du projet (même si le spectacle « Pour venir chez moi » et le festival « Vexin en scène » ont constitué le fil rouge du projet). En effet, les liens entre les différents modules peuvent apparaître insuffisamment travaillés, leur complémentarité peu explicite. Une co-animation entre différentes structures aurait pu renforcer cette cohérence d'ensemble, mais aurait demandé un niveau supplémentaire d'investissement de chacun, a priori peu réaliste, au vu du temps déjà conséquent passé sur le projet.

Ce point d'analyse tend à être renforcé par la dynamique générée par le Festival Vexin en Scène. En effet, de l'avis des trois partenaires, l'organisation conjointe de ce festival a eu un réel rôle fédérateur et a permis de dépasser les pratiques professionnelles éloignées des trois acteurs.

En termes d'effets sur le partenariat, le Pôle Projections en Vexin a ainsi permis :

- A trois partenaires se connaissant sans travailler étroitement ensemble, de nouer des liens forts, qui se traduisent d'ores-et-déjà par la prescription de jeunes d'une structure à l'autre ;

- De s'interroger sur sa posture professionnelle. Sur ce point, les effets à plus long terme mériteraient d'être analysés pour identifier si ce changement de posture à un moment T et sur un projet en particulier, fait évoluer les pratiques des uns et des autres dans la durée.

Effets sur le développement des partenariats à l'échelle du territoire du Vexin

Comme mentionné plus haut, les trois opérateurs sont allés au-devant d'une diversité d'acteurs locaux du Vexin pour tenter d'initier une large dynamique partenariale autour du projet Pôle Projections en Vexin. Malgré ces démarches ils se sont confrontés à plusieurs difficultés pour faire vivre cette dynamique :

- Un temps insuffisant dédié à la phase 1 de structuration du partenariat, sachant que la phase 2 n'a pas permis, au vu des moyens humains disponibles, de poursuivre ce travail de mobilisation parallèlement aux ateliers ;
- Un territoire vaste, difficile à couvrir, et où le réseau d'acteurs locaux est faible et/ou peu en lien (des acteurs existent mais sans travail conjoint) ;
- La résistance de certains professionnels peu enclins à une collaboration avec des acteurs méconnus et extérieurs au territoire.

Cette difficulté se ressent également dans la mobilisation des publics, les trois opérateurs n'ayant pu s'appuyer sur les acteurs locaux pour orienter les jeunes vers l'action.

Ces difficultés tendent à renforcer le diagnostic de départ, à savoir un manque d'intervenants de terrain en contact direct avec les jeunes sur le territoire. Aussi, elles mettent en évidence la nécessité majeure, dans le cadre de projets souhaitant s'implanter dans des territoires souffrant d'un manque d'intervenants et d'actions à destination du public jeune, de disposer d'un temps conséquent pour mobiliser les acteurs. Aussi, il apparaît essentiel qu'une dynamique soit impulsée par les institutions locales (collectivités locales notamment) pour inciter à ce que des interventions se développent et se structurent.

Malgré les difficultés rencontrées pour mobiliser dans la durée les acteurs locaux, Pôle projections en Vexin a permis de mettre en évidence et de faire prendre conscience à certaines collectivités du territoire de la nécessité de disposer d'intervenants de proximité à destination du public jeune. En ce sens, la commune de Marines et la Communauté de Communes du Val de Viosne auraient souhaité, face aux problématiques soulevées par le projet PPV, mettre en place une équipe de prévention sur leur territoire (projet n'ayant pu aboutir faute de financement disponible du côté du Conseil général).

Aussi, le festival Vexin en scène a constitué un moment fort sur le territoire et a donné de la visibilité à l'action et aux jeunes inscrits dans le projet (958 entrées ont été comptabilisées). Néanmoins, le rôle des jeunes dans l'organisation de ce festival aurait pu davantage être valorisé par l'élaboration d'un support de communication présentant la démarche, à destination du public. Ce festival semble avoir joué un rôle mobilisateur et a associé des acteurs du territoire. Le debriefing réalisé avec les différents intervenants mobilisés a fait

apparaître une certaine émulation. Plusieurs idées d'événements ou d'actions à conduire sur le territoire ont ainsi pu être exprimées : ateliers de cirque itinérant, bus itinérant, fête des artistes, etc. Ainsi, le festival semble avoir constitué un moment fort, valorisant le territoire et laissant une trace du projet sur celui-ci.

Celui-ci a également permis de tisser des liens avec le Parc naturel régional du Vexin Français. Ce partenariat apparaît d'autant plus bénéfique qu'il a permis au Parc et à ses élus de se questionner sur les questions

sociales et de jeunesse. Le projet Pôle Projections en Vexin a eu un effet direct sur la prise de conscience de la problématique de la jeunesse et de l'offre culturelle à destination de ce public au sein du Parc, et d'enclencher une réflexion sur les actions pouvant être déployées à l'attention de ce public. Le projet a reçu une adhésion des élus du Parc, pourtant habituellement peu investis sur ces problématiques. Il a également permis la rencontre entre élus locaux et jeunes du territoire ayant participé au projet.

Néanmoins, la dynamique initiée mérite d'être entretenue pour que les initiatives se renouvellent. En effet, du fait de la durée limitée de l'expérimentation, le risque existe tant au niveau des acteurs locaux que des jeunes, que la dynamique initiée produise des déceptions, si celle-ci n'est pas reprise et entretenue.

Un jeune, concernant le festival : « J'étais très content du résultat final et que cela se passe chez moi, dans le village où j'ai grandi. Cela me tenait à cœur que cela se passe dans le Vexin. C'est un lieu où on est pas habitué à ce qu'il y ait des festivals. Il y a eu un super retour des habitants... C'était dans un lieu magnifique... Cela a permis de faire connaître à certains le Vexin. C'est riche humainement... C'est une rencontre entre les gens du Vexin et de Cergy. J'aime le Vexin donc je suis fier que cela ce soit passé là-bas. C'est bien de créer de nouvelles activités, il n'y a jamais cela dans le Vexin »

2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation / essaimage

i. Caractère expérimental du dispositif évalué

Le projet Pôle Projections en Vexin constitue une réelle expérimentation, et cela à plusieurs niveaux :

- Il s'inscrit dans un territoire dépourvu d'offres à destination du public jeune ;
- Sa grande souplesse et son caractère multidimensionnel permettent à une grande diversité de profils de jeunes de trouver une accroche bénéfique pour leur parcours d'insertion sociale et professionnelle ;
- Il repose sur un partenariat étroit entre trois acteurs aux cultures professionnelles hétérogènes.

ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

Le projet Pôle Projections en Vexin a démontré son intérêt et peut utilement inspirer d'autres projets. Néanmoins, celui-ci est très lié à plusieurs facteurs de contexte :

- La configuration de son territoire d'implantation et la faiblesse du réseau d'acteurs implanté sur celui-ci ;
- La motivation toute particulière des trois partenaires centraux de l'action à s'impliquer dans ce projet partenarial.

iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

La mission d'évaluation ayant débuté alors que le projet était initié depuis plusieurs mois, l'évaluateur n'a joué aucun rôle dans la phase de construction du projet.

La remise de rapports intermédiaires à différentes étapes du projet a pu influencer sur la conduite de l'action mais vraisemblablement de manière marginale.

CONCLUSION GENERALE

Le projet Pôle Projections en Vexin comprend une réelle dimension expérimentale et partenariale. Sa plus-value pour le territoire sur lequel il s'est implanté apparaît indéniable, au regard du manque d'offre à destination du public jeune.

La souplesse du projet et son caractère multidimensionnel ont permis de toucher une diversité de public, allant des jeunes présentant des difficultés multiples (sociales, de santé, d'insertion, etc.) et très éloignés de l'emploi mais également des dispositifs d'insertion, aux jeunes plus diplômés mais n'identifiant pas les relais pouvant les accompagner dans la construction de leur parcours vers l'emploi.

Néanmoins, les porteurs du projet se sont heurtés à la difficulté de mobiliser le réseau d'acteurs locaux, par ailleurs peu mobilisés sur les problématiques jeunesse, et in fine la difficulté à toucher les jeunes du territoire (difficulté à faire connaître l'action et à accrocher le public en l'absence de relais suffisants sur le territoire). Cette difficulté a été renforcée par le calendrier de l'expérimentation, trop contraint pour déployer de manière complètement satisfaisante une action sur ce type de territoire.

Enfin, l'arrêt des financements du projet lié à la fin de l'expérimentation apparaît particulièrement dommageable pour la dynamique initiée. Après près d'un an et demi d'expérimentation, des apports manifestes du projet sur les jeunes et le territoire sont mesurables. Ces constats interrogent fortement l'intervention publique sous forme d'« expérimentations ». En effet, alors que le projet PPV a démontré tout son intérêt, celui-ci ne peut aujourd'hui être pérennisé.

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes of various colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>